



**CENTRE  
SPORTIF LOCAL  
DE THUIN**

ASBL « Hall Polyvalent de la ville de Thuin »

Drève des Alliés, 124 à 6530 Thuin

*Notre devise*

*« Fair-play et amusement en toutes circonstances ! »*

## « Pétanque et Mölkky » / Règlement d'ordre intérieur

Le ROI peut être consulté au siège du Hall Polyvalent (sur le lieu de l'activité ou à la cafétéria) et est également disponible sur le site internet [www.cslthuain.com](http://www.cslthuain.com).

Toute personne participant aux activités « pétanque et mölkky » est supposée avoir pris connaissance du ROI. Les pistes sont sous la surveillance de caméras.

Le non-respect du présent ROI peut entraîner l'exclusion du ou des joueurs.

Les activités « pétanque et mölkky » se déroulent librement.

Il est tout à fait possible d'obtenir un set de boules de pétanque, voir un set de quilles en bois à la cafétéria du Hall polyvalent en y déposant votre carte d'identité en contre partie du prêt de matériel.

**Le CSL de Thuin décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident !**

Les usagers sont seuls responsables de la surveillance de leurs enfants accompagnants et veilleront à ce que ceux-ci n'entravent pas le bon déroulement des parties, ni ne circulent sur les terrains de jeu, tant en cours de partie que durant les temps de repos.

**Ils veilleront également à ce que leurs enfants accompagnants ne dégradent pas le matériel du CSL de Thuin, ni ne modifient l'état des pistes par leur comportement ou leurs jeux.**

**Les chiens doivent être tenus en laisse. Les usagers veilleront à ce que leur animal ne circule pas sur les terrains de jeu. Ils veilleront également à ramasser les besoins de leur animal aux abords des terrains. Les usagers s'assureront que leur animal n'occasionne aucun dégât aux installations.**

**Il est interdit de fumer sur les pistes de jeu. Il est interdit de jeter ses mégots sur les abords des installations. Un cendrier est à disposition à l'entrée principale du Hall.**

**En soirée, les usagers sont tenus d'utiliser exclusivement les installations sanitaires contiguës à la cafétéria du Hall et de les garder en parfait état de propreté et d'hygiène. Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.**

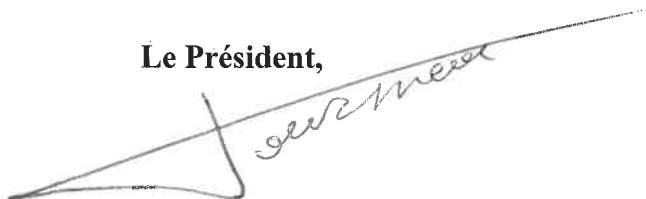
**Le CSL de Thuin décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradations survenus au sein de ses installations ou en-dehors (abords immédiats, parking, ...).**

**Le CSL de Thuin est doté d'un défibrillateur (DEA).**

**La commission de gestion du CSL de Thuin est seule compétente pour trancher tout point qui ne serait pas prévu dans le présent ROI (0472 / 92.70.72).**

**Pour la commission de gestion du CSL de Thuin,**

**Le Président,**



**Eric Fourmeau.**

**Le Directeur,**



**Didier Rousseau.**